



Communes forestières

Bouches-du-Rhône

Forêts locales, intérêt général

Assemblée générale

15 juin 2026

Salle Malacrida A,
Avenue Saint-Roch
13330 Pélissanne

Ordre du jour

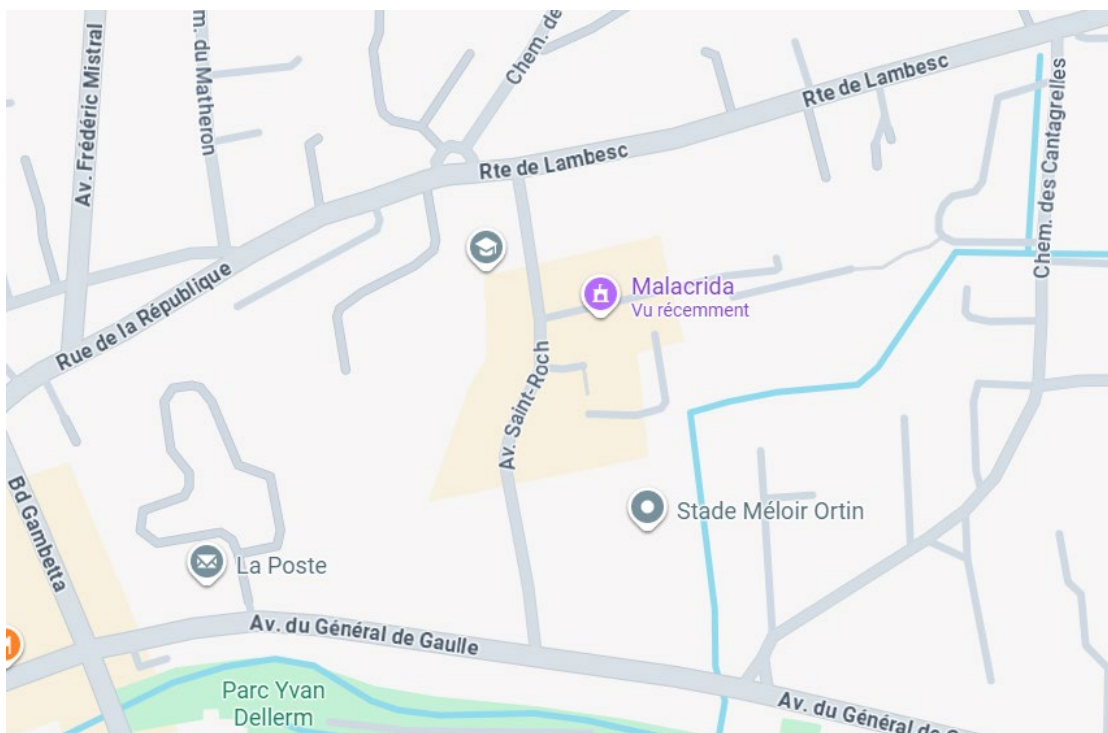
14h00 → 14h15	Accueil des participants Emargement et remise des dossiers de séance
14h15 → 15h15	Assemblée générale statutaire Rapport moral du Président Rapport financier et bilan d'activités 2025 Election des membres du Conseil d'administration
15h15 → 16h15	Temps fort : Les Maires répondent à l'appel de la forêt ! Echanges, partages et témoignages de Maires au cœur des solutions pour répondre aux enjeux forêts-bois
16h15 → 16h30	Verre de l'amitié Election des membres du bureau du Conseil d'administration
16h30 → 17h15	Interventions des personnalités
17h15	Clôture

Le Conseil d'administration se réunira en parallèle du verre de l'amitié pour désigner les membres de bureau de l'association.



ADRESSE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Salle Malacrida A
6430 Avenue Saint-Roch
13330 Pélissanne



INSCRIPTION

L'inscription se fait en remplissant le formulaire d'inscription en ligne (lien dans l'invitation reçue par mail) ou en renvoyant le bulletin papier ci-joint à l'adresse email suivante :

inscription@communesforestieres.org.

La date limite pour confirmer votre participation est fixée au 12/06/2026.

COORDONNEES SUR PLACE

Alice MONGIN
Chargée de mission Accompagnement des collectivités
07 48 10 37 92